Le Guittéen

Sommaire

- Le mot du Maire 2
- État civil 3
- Urbanisme 3
- Tarifs de l'assainissement au 01/01/2016 4
- Fusion de la Communauté de Communes de Caulnes 4
- Les achats de la commune 5
- Les travaux de la commune 5
- Les différents tarifs de location en 2016 6
- La voirie 7
- Les subventions allouées 7
- La vie des Associations 7
- Petits rappels de la Mairie 12
- Les permanences 12
- L'accompagnement des demandeurs d'emploi 12
- Informations administratives 13
- Les actualités du SMICTOM : calendrier 2016 14
- Le mot de la fin 14

n° 66

Bulletin d'informations de Guitté
Décembre 2015

Le mot du Maire

L'actualité de l'année 2015 pourrait être source de nombreux sujets de dissertation. Deux d'entre eux ont retenu particulièrement mon attention :

- L'immigration avec son flot de réfugiés qui pour certains à la recherche de l'Eldorado ont la chance de débarquer sur la terre ferme en Europe. Alors que tant d'autres sont victimes de passeurs sans scrupules qui les envoient vers une noyade assurée sur des embarcations de fortunes, non sans les avoir dépouillés de leurs biens ;

- L'autre sujet brûlant est bien entendu le terrorisme qui peut frapper tout le monde et en tous lieux, ce qui nous laisse à la fois avec un sentiment d'impuissance et de révolte. Je ne crois pas que l'homme, quelque soit son appartenance ethnique ou sa religion, soit présent sur terre pour détruire ses semblables. Bien sûr que depuis tout temps les guerres existent, mais entre deux ennemis bien identifiés, alors que là l'ennemi semble invisible mais redoutable.

Pour nous Guittéens, nous avons connu une actualité beaucoup plus réjouissante avec notamment un moment fort, la journée de la randonnée du pays de Dinan le 11 octobre dernier. En effet, notre commune s'est retrouvée au centre d'une magnifique manifestation qui a rassemblé plus de 700 randonneurs de la région. Cette journée s'est déroulée dans la fraternité et la bonne humeur.

Pour moi comme pour beaucoup d'entre nous, l'année qui vient de s'écouler fera partie des années difficiles que nous avons envie d'oublier, et permettez- moi de vous souhaiter mes vœux les plus sincères de santé, de fraternité et de paix pour cette nouvelle année qui commence.

Très bonne année 2016 à vous tous.

Éric DARTOIS

Les Vœux du Maire
La cérémonie des Vœux est fixée au :
Samedi 2 janvier à 18 heures 30
À la salle des fêtes
J'invite toutes les Guittéennes et tous les Guittéens à venir nous rejoindre pour fêter la nouvelle année et trinquer autour du verre de l'amitié.

État civil

- *Naissances*

Date naissance	Lieu naissance	Enfant	Domicile à Guitté
3 janvier	DINAN	**Ethan STRORZYNSKA**	1 rue des Cerisiers
8 février	RENNES	**Kenzo VION**	7 rue de la Pierre Longue
8 février	ST BRIEUC	**Noé & Gwen EON**	10 rue du Ruisseau
26 mai	DINAN	**Matéo VERGER**	7 L'Epinette
16 juillet	RENNES	**Aronn MEHEUST**	9 rue de la Pierre Longue
13 août	DINAN	**Emmy ROUSSELET**	6 rue des Cerisiers
2 septembre	DINAN	**Coline SUCOS**	7 La Retenue
12 octobre	DINAN	**Samuel BEBIN**	7 rue des Charmes
8 novembre	ST GREGOIRE	**Chléo TROCHU**	40 La Hannelais
10 novembre	DINAN	**Daisy BENNETT**	7 La Suais

- *Décès personnes domiciliées à Guitté*

Date décès	Défunt - Défunte	Domicile/lieu de décès Défunt - Défunte
19 janvier	**Anne Elaine FROST**	1 rue Charles Blanchet
02 octobre	**Jacqueline DODARD**	27 rue de Dinan
14 octobre	**Jocelyne SALLOU**	9 rue du Ruisseau
26 novembre	**Annick GAUDIN épouse LANGLAIS**	19 Rue du Lavoir

- *Mariage*

Date mariage	Époux	Domicile
24 octobre	**Jean BIZEUL et Jocelyne DEMAI**	Montfort Sut Meu

Urbanisme

- *Autorisations d'urbanisme, déclarations préalables et permis de construire déposés*

Permis de construire

Date demande	Demandeur	Adresse
16 janvier	**BEAUDOT Benoît** Création d'un garage	La Ramée
20 février	**CHARTON Florian** Construction d'une maison individuelle	11 lot de la Ville Dartois
20 février	**EARL de la Pinotais** Construction d'un appenti	La Pinotais
29 mai	**Commune de Guitté** Aménagement d'un Espace Garderie	Rue Charles Blanchet
13 juillet	**LEMARCHAND Jean-Baptiste** Réhabilitation d'un corps de ferme	La Dogiais
24 juillet	**EARL Guy DARTOIS** Bâtiments agricoles	Le Beau Chêne
31 juillet	**TILLOU Elisabeth** Construction d'une maison individuelle	10 rue des cerisiers
24 septembre	**DESPORTES Patrick** Bâtiments agricoles	15 La Métairie d'Uzel
25 septembre	**HENRY Joseph** Bâtiments agricoles	La Fauvelais
09 octobre	**EARL Elevage de la Janaie** Bâtiments agricoles	La Janaie

Demandes préalables

Date demande	Demandeur	Adresse
12 janvier	**RUELLAN Michel** Bardage pignon	L'Orme
12 janvier	**CORK Conrad** Aménagement bâtiment	L'Epinette
16 mars	**CAREMEL Laurent** Abri de jardin	8 La Noë Moy
24 mars	**MASSARD Gilles** Abri de jardin	13 rue de la Pierre Longue
5 mai	**KERLEAU Eric** Abri de jardin	La Bourdonnais
26 mai	**CAREMEL Laurent** Carport	8 La Noë Moy
11 août	**RAFFRAY Didier** Pose Vélux	13 Le Lou
17 août	**CAREMEL Laurent** Remplacement porte de garage par porte vitrée	8 La Noë Moy
21 août	**BUREL Jérôme** Pose de vélux	11 La Noë Moy
11 septembre	**BENNETT James** Pose de vélux	7 La Suais
9 novembre	**BELLONCLE Jean-Louis** Pose de fenêtres de toit	5 rue du Lavoir
27 novembre	**MARTINEZ Ronan** Clôture	8 rue des Blés d'Or

Tarifs de l'assainissement au 01/01/2016

Le conseil municipal a décidé par délibération d'augmenter le tarif de l'assainissement pour l'année 2015, à hauteur de 1 % :

L'abonnement .....75.9491 €

La consommation .....1.0998 € / m^3

Fusion de la Communauté de Communes de Caulnes

La réforme territoriale voit enfin le jour. En effet, la loi NOTRe en discussion depuis plusieurs mois, a fini par être votée par le parlement cet été. Cette loi oblige les communautés de communes de moins de 15 000 habitants à fusionner avec une autre communauté afin d'arriver à ce seuil minimum, et ce pour le premier janvier 2017. Ces fusions seront arrêtées par le préfet des Côtes d'Armor, notre communauté avec 6 500 habitants est dans l'obligation de fusionner. Depuis près d'un an, des discussions se sont engagées avec des communautés voisines et plus particulièrement avec Dinan Communauté, notre bassin de vie naturel. Rappelons que nous faisons partie du PAYS DE DINAN et qu'à ce titre nous avons des outils de travail en commun comme le SCoT (schéma de cohérence territoriale). Quatre communautés de communes se sont retrouvées autour de la table : la communauté de DU GUESCLIN, la communauté de RANCE FREMUR, la communauté du PAYS de CAULNES et de DINAN COMMUNAUTE. Des études sur les compétences propres à chacune d'entre elles ont été faites et ont montré que le rapprochement des quatre communautés était possible, avec beaucoup de points en commun dont la fiscalité. Le préfet au cours

de l'été a écouté les uns et les autres et a présenté le 13 octobre une nouvelle carte départementale des futures intercommunalités, pour passer de 30 à 9. Certaines propositions nous ont surpris, notamment la proposition de fusion de la communauté de commune de DU GUESCLIN avec LAMBALLE COMMUNAUTE. Pour rappel, ce sont les communes et non les communautés qui devaient voter pour ou contre la proposition du Préfet. Les communes avaient deux mois pour donner leur avis soit jusqu'au 15 décembre dernier. Ensuite, le Préfet aura jusqu'à fin mars pour apporter la touche finale à ce nouveau découpage en tenant compte de quelques demandes spécifiques. A la proposition du Préfet sur le rattachement de la communauté de communes du PAYS de CAULNES avec DINAN COMMUNAUTE, le conseil municipal s'est prononcé favorablement à l'unanimité. La proposition du préfet a engendré beaucoup de mécontentements, c'est pourquoi, bon nombre de communes a voté contre ce nouveau découpage, ce qui pourrait donner des périmètres de communautés différents au final. En tout cas, de nombreuses discussions et réunions de travail seront nécessaires pour être opérationnel au premier janvier 2017. Ce qui est sûr c'est que quelque soit la taille de la future communauté, toutes les communes auront au moins un représentant, mais cela va changer notablement les habitudes de travail de nos huit communes. Notre périmètre actuel était sûrement devenu trop petit pour répondre efficacement à nos obligations dans certains domaines, mais un trop grand territoire risque de remettre en cause des compétences auxquelles nous étions attachés. A nous d'être vigilant dans les mois à venir.

Les achats de la commune

- *Guirlandes de Noel*

Le conseil municipal a décidé lors de la séance du 10 novembre d'acquérir de nouvelles illuminations de Noël en remplacement du matériel défectueux. Ce nouveau matériel beaucoup moins énergivore a été fourni par l'entreprise ARTIFICES et SPECTACLES de Lanvollon pour un montant de 1 119 € HT.

- *Achat d'un tracteur communal*

Etant donné la vétusté du tracteur de la commune, la sécurité de l'agent étant remise en cause à chaque utilisation, des frais importants étaient nécessaires. Lors du conseil municipal du 23 avril 2015 il a été décidé du renouvellement de celui-ci.

Vu les conditions commerciales intéressantes de l'entreprise Duval (Iffendic) le choix s'est porté sur un tracteur Kubota de 50 cv pour un montant de 19 800 € HT. La réception de ce tracteur a eu lieu le 13 juillet.

Les travaux de la commune

- *Un nouveau plan de circulation à l'école*

Afin de sécuriser l'accès des enfants jusqu'au portail de l'école, nous avons matérialisé des zones pour les piétons et des voies de circulation pour les véhicules, ainsi qu'un nouveau parking. L'arrêt des voitures le long de la cour de l'école n'est plus autorisé. Une zone de stationnement a été mise en place sur l'ancien terrain de tennis, pour permettre aux voitures de se garer le temps d'accompagner les enfants à l'école, ceci sans gêner la circulation des autres. Cet espace reste disponible en journée pour les activités sportives ou autres pour les élèves ; c'est pourquoi le parking du fond est réservé pour le personnel de l'école.

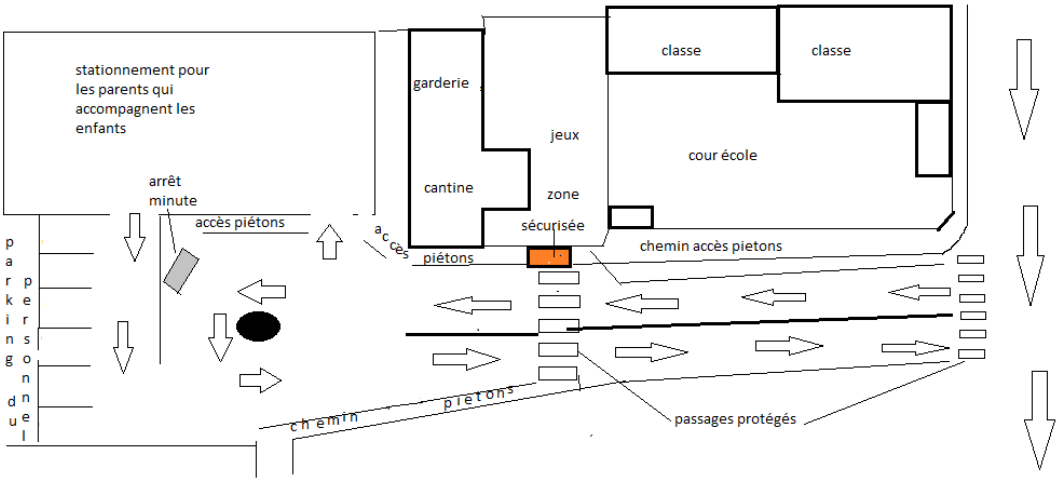

Les différents tarifs de location en 2016

La Salle polyvalente				
Régie communale pour la gestion de la salle polyvalente avec mise en place à la réservation				
d'une caution				300 €
Arrhes				65 €
Options de location	Personnes inter Commune		Personnes hors Commune	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
2 jours (2 ou 3 repas)	250 €	310 €	310 €	370 €
La journée (1 ou 2 repas)	180 €	220 €	240 €	280 €
Vin d'honneur, apéritif, …	60 €	80 €	60 €	80 €
Réunions, Loto, manifestations diverses, …	80 €	100 €	80 €	100 €
Location sonorisation	Gratuit	Gratuit	32 €	32 €

En cas de gratuité de la salle, le chauffage sera facturé forfaitairement 60 € par jour.

Possibilité d'emprunter des tables et chaises, uniquement pour les personnes habitant la commune :
Forfait de 5 € pour 1 table et 6 chaises, dans la limite du stock disponible.
En cas de détérioration, le coût réel du remplacement sera facturé au locataire.
Il est demandé aux personnes qui empruntent le mobilier de prévoir la manutention pour les tables et chaises, il faut prévoir deux personnes.

La Salle des Associations	La vaisselle
Associations communales .....gratuit Vin d'honneur.....32 € ss chauff., 84 € avec chauff.	Vaisselle uniquement pour les associations et mise à disposition gratuitement

La Garderie scolaire	Les concessions au cimetière
Matin de 7h15 à 7h45 : 0.20€ de 7h45 à 8h30 : 1.20€ Soir de 16h45 à 17h45 : 2.20€ (goûter fourni) de 17h45 à 18h45 : 0.50€ de 18h45 à 19h : 0.10€ Un forfait de 20€ est applicable pour les retards non justifiés après 19h	30 ans.....60.00 €/m² 50 ans.....85 €/m² La place correspond à 2 m²

Columbarium	
Concession pour dépôt d'une cave urne	Tarifs pour une case
10 ans ..... 20.00 €	10 ans ..... 290 €
15 ans ..... 30.00 €	15 ans ..... 415 €
20 ans ..... 40.00 €	20 ans ..... 500 €
30 ans ..... 60.00 €	30 ans ..... 710 €

La voirie

- *Voirie communautaire*

Du point à temps a été réalisé pour l'entretien de voie sur la route du Tertre jusqu'au Lou par l'entreprise LESSARD pour un montant de 1 056 € HT.
Concernant la réfection de chaussée pour 2016, il a été proposé la route de l'Epinette pour un total estimatif de 11 700€.

- *Voirie communale*

-Le conseil municipal a voté la réfection de deux chemins ruraux : le chemin de la Bourdonnais (400 ml) et le chemin des Dêmes (1000 ml). En plus de l'empierrement habituel, une finition tricouche a été décidée, en totalité sur le chemin de la Bourdonnais et sur les 400 ml les plus pentus du chemin des Dêmes. Ce revêtement devrait éviter que le ruissellement ne dégrade rapidement la bande de roulement du chemin et donc prolonger leur durée de vie.

Ces travaux ont été accomplis par l'entreprise LESSARD TP pour un montant de 19 668 € HT.
Avant ces travaux, un curage a été effectué par l'entreprise GASREL de Guitté pour un coût de 1 822 € HT.

-Des travaux de réfection de chaussée ont été effectués dans les lotissements de la Noë Moy et de la Ville Dartois par l'entreprise Guillemot de Broons pour un montant de 1 296 € TTC.
Suite à la demande du SMICTOM, la voie entre le lotissement du Champ Fauvet et la rue du Ruisseau a été élargie et consolidée afin d'améliorer le passage du camion de collecte des ordures ménagères. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Guillemot pour un montant de 1 680 €TTC.

Les subventions allouées

Diverses	
Protection Civile 50ème anniversaire à Paris	100€
Enseignement	
Chambre des Métiers	50€

La vie des Associations

À toutes celles et tous ceux qui nous communiquent leurs articles par messagerie électronique : nous vous remercions de nous faire parvenir vos textes à l'adresse marie.guitte@wanadoo.fr en format Word (ou autres traitements de texte).

- *AAPPMA, Pêcheurs de la Haute Rance*

PARCOURS PASSION : 9 km 500 du pont de la Nationale 12 pour se terminer à Hyoméril à CAULNES, empoissonnement novembre 2015 de 150 kg de gardons.

En 2015, en totalisant tous les types de cartes, on compte 552 cartes vendues dont 15 pêcheurs sur la commune de GUITTE.
L'AAPPMA possède un bief sur Mérillac où on élève des truites Fario destinées à l'alevinage de la Rance et de ses affluents, stock actuellement 15 000 truites Fario en prévision de l'alevinage 2016.

Un APN (atelier pêche nature) pour une quinzaine de jeunes fonctionne le samedi après-midi, 14 séances sont prévues par année. Renseignements Sylvain Chollet tél 06 86 43 23 84, Yves Renaud tél 06 03 36 92 10.
Le Club Adultes fonctionne le vendredi après-midi 2 fois par mois (2015-35 inscrits). Renseignements Guy Juigné Tél. 06 24 54 83 82

PARCOURS DÉCOUVERTE : des Tanneries à Caulnes, largement empoissonné, alevinage novembre 2015, 100 kg de gardons, 20 kg de perches, 50 kg de carpeaux, servent de support pour la découverte de la pêche. Sur ce parcours, remise obligatoire du poisson à l'eau et carte de pêche obligatoire, sous peine de sanction par la garderie ou la gendarmerie.

Par ailleurs, des pêcheurs bénévoles aidés par les agriculteurs riverains ont continué la restauration des bords de Rance, 4 kms du pont de l'Equily au pont Richard.
Accessibilité à la Rance : 8 km 500 entre la Pachois et le pont de la Chèze sont aménagés avec des passerelles bois (27), des passages pêcheurs (38), des passages béton (8), un pont avec poteaux électriques. Huit jours de travail des pêcheurs bénévoles et agriculteurs riverains soit 150 journées d'équivalent temps plein. Un grand merci à tous les bénévoles.

Informations diverses :
*** Dimanche 31 janvier 2016 10 heures** : Assemblée Générale de l'AAPPMA à la maison des associations rue Valaise à CAULNES.
*** Dimanche 6 mars 2016 de 8h30 à 17h** : Préouverture gratuite de la truite à l'étang du bourg de Plumaugat sur présentation de la carte 2016 de l'AAPPMA des pêcheurs de la haute rance.
*** Samedi 12 mars 2016 :** ouverture de la truite (1ère catégorie)
*** Dimanche 1er mai 2016**: ouverture du carnassier (2ème catégorie)

*** Prix des cartes 2016**
• découverte enfants de moins de 12 ans : 6 €
• mineurs de 12 à 18 ans : 20 € ;
Ces 2 cartes permettant aux jeunes de pêcher dans 73 départements (EGHO)
• carte fédérale personne majeure : 75 €
• carte inter fédérale personne majeure avec vignette EGHO : 95 € (pêche dans 73 départements)
• carte découverte femmes : 32 €
• carte journalière : 12 €
Cartes 2016 seront délivrées de manière informatisée de 3 façons différentes sur internet www.cartedepeche.fr en précisant que vous adhérez à l'AAPPMA pêcheurs de la Haute Rance à Caulnes, soit auprès de l'AAPPMA de Caulnes aux 2 dates suivantes les 19/12/2015 et 27/02/2016 de 9h30 à 12h, soit chez l'un des nos 3 dépositaires informatisés **:**
SARL Piedvache Décoration Rue de Dinan à Caulnes
Le Bistrot de la Tour à Yvignac la Tour
Auberge Ar Duen la Hardouinais à ST Launeuc

Les pêcheurs de la Haute RANCE remercient tous les bénévoles et la municipalité de Guitté pour leur aide matérielle et financière
Le président et son conseil d'administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président – Roger Piedvache

- *La Bibliothèque*

Le mois de décembre est toujours un mois très rempli dans les bibliothèques puisque cette année, nous avons fait venir Sophie Luzé et son orgue de Barbarie pour une matinée ludique, à la Médiathèque de Caulnes qui ont été fort apprécié par les personnes présentes. De plus nous avons fait intervenir Céline Bénéat pour une séance de bricolage autour du livre sur les communes de Plumaudan, Saint Jouan et Guenroc.

Et nous avons également fait des séances d'histoires de Noël sur les communes de Plumaugat, Saint Maden, La Chapelle Blanche pour finir par Guitté.

La bibliothèque sera fermée du 21 décembre au 4 janvier. Elle rouvrira le mardi 5 janvier 2016.
Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Karine et Séverine

- *L'écho de l'école : l'OGEC*

L'Assemblée Générale de l'école s'est déroulée le 13 novembre dernier. L'OGEC et l'APEL ont présenté leurs bilans moraux et financiers et l'équipe enseignante a fait part de ses projets pédagogiques pour l'année.

Cette rentrée scolaire a été marquée par la signature de l'acte de propriété du bâtiment que l'école occupe et entretient depuis de nombreuses années. A cette occasion, un verre de l'amitié a été partagé avec de nombreux acteurs (maires, chefs d'établissement, équipe pédagogique, présidents d'OGEC, membres de l'APEL et personnel municipal) qui participent ou ont participé à la vie de l'école et à son fonctionnement et ce, en présence de Madame et Monsieur de CARNE et de Maître Pierre-Marie CRESPEL.

Reste maintenant pour l'OGEC à parler d'avenir, notamment avec l'étude d'un projet de rénovation du bâtiment pour accueillir les 82 élèves de l'école dans les meilleures conditions possibles.

Voici la composition du bureau :

Présidente : Alexandra DELAHAYE
Vice-Présidente : Géraldine LUCAS
Trésorière : Françoise LE GOUX
Trésorière adjointe : Laurence GALLE
Secrétaire : Virginie NEGRIER
Secrétaire adjointe : Stéphanie NEVEU
Membres : Marlène DARTOIS, Sébastien DURAND, Nelly GRAUX-ALEXANDRE, Samantha GUERGNON, Nathalie ORINEL, Frédérique POMMIER et Céline VERGER.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2016 !

La Présidente – Alexandra DELAHAYE

- *L'Association des Parents d'Élèves : l'APEL*

Lors de l'assemblée générale du 13 novembre dernier le bureau a été heureux d'accueillir un nouveau membre afin de remplacer le départ de **Didier Raffray que nous remercions vivement pour son implication lors des diverses manifestations**.

Nouveau membre : Jennifer Fanouillière
Voici la nouvelle composition du bureau :
Présidente : Marlène Dartois
Vice-président : Fabien Cholet
Trésorière : Alexandra Revault
Vice-trésorière : Valérie Launay
Secrétaire : Hélène Brindejonc
Membres : Sandrine Macé, Marc Sicot, Séverine Desmarais, Nathalie Roulon, Delphine Lamoise, Jennifer Fanouillière, Alexandra Delahaye

Cette nouvelle année scolaire a débuté par la vente de notre « stock » de papier, deux bennes ont été remplies, le bureau a décidé de poursuivre l'opération. Nous remercions les parents d'élèves et les habitants de la commune pour leur participation.

En octobre et novembre nous avons proposé une vente de bulbes et de chocolats de Noël, et en décembre une vente de sapins de Noël.

Le bureau vous invite à noter ces dates:
Tous les premiers samedis du mois de 10h45 à 11h30 : Collecte papier (local face à la Mairie)
Samedi 30 janvier : Soirée Galettes
Dimanche 5 juin : Kermesse de l'école

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

La Présidente – Marlène Dartois

- *Le Comité des Fêtes*

Encore une année qui vient de passer, 2015 a été un bon cru, le temps était avec nous.
-**La Pentecôte** : le dimanche le vide grenier, une trentaine de participants, le bal.
Le lundi on a eu une belle course cycliste, manque de coureurs, dommage (changer de circuit, à voir ?)
-**La fête champêtre** : le lâcher de truites du matin, il faudra que l'étang soit nettoyé si l'on veut perpétuer cette activité matinale en 2016, le repas du midi a rassemblé un bon nombre de convives, ainsi que le concours de palets bien mené, merci Baptiste.
-**Le relais du Petit Poucet** : cette année à Médréac, l'équipe de Guitté a fini 4ème, bravo.
-**La Rando du Pays de Caulnes :** beau succès pour cette journée en collaboration avec d'autres associations, les gars de laRrance, comité des fêtes de Plumaudan, cyclo de Caulnes, comité des fêtes de Caulnes, Aceca, Pays touristique de Dinan, Crescendo, association de Guenroc, merci à tous ces bénévoles et au comité des fêtes de Guitté.
-Et pour clôturer l'année **le repas des Bénévoles** : une bonne choucroute animée par le P'titbeunoi, encore un grand merci à tous.
L'assemblée générale : aura lieu le vendredi 26 février 2016, salle du terrain de foot.
Quelques dates à retenir :
- Fête de la pentecôte le week end du 15 – 16 mai 2016
- fête Champêtre le dimanche 3 juillet 2016
- Repas de fin d'année le samedi 19 novembre 2016.

Le Président – Jean-Paul Sicot

- *Le Club de l'Amitié*

Nos réunions se déroulent chaque mardi dans la bonne ambiance. Nous nous retrouvons entre 40 et 50 adhérents pour jouer aux cartes pour les uns, aux palets pour les autres.
L'encaissement des adhésions pour 2016 se fera à la salle des associations le mardi 5 janvier à l'occasion de la galette des rois. Que les personnes intéressées par les activités du Club ou seulement les repas ou les voyages d'une journée n'hésitent pas à prendre des renseignements en téléphonant au N° suivant 06.61.09.46.34.

Quelques dates à retenir :
Le 05/01/2016 : Galette des rois
Le 23/01/2016 : Assemblée générale avec repas et animateur
Les 1er vendredi de mars et dernier vendredi de novembre : concours de belote
Sortie d'une journée au printemps.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente – MT. Pellan

- *L'Association Crescendo*

Crescendo prépare Noël...

Alors que les illuminations s'installaient dans les rues, et les sapins dans les maisons, Crescendo peaufinait ses répétitions en prévision des deux concerts de Noël qui ont eu lieu le samedi 12 décembre à Guitté et le mardi 15 décembre à St Onen La Chapelle.
Au programme, les chants traditionnels de Noël ainsi que quelques titres du compositeur John Rutter que nous apprécions beaucoup.
Vous avez été nombreux à venir entonner avec nous les grands classiques de Noël, en cette période de préparatifs des fêtes de fin d'année.

Nous vous rappelons également que vous êtes tous bienvenus pour nous rejoindre au sein de la chorale. Tous les niveaux sont accueillis !

Après notre trêve hivernale, nous reprendrons les habituelles répétitions du vendredi soir en vue d'un concert de fin d'année (date à définir). Nous organiserons également une soirée karaoké au cours de laquelle nous pourrons passer une agréable soirée gustative et musicale ! Nous communiquerons prochainement à ce sujet.

D'ici là nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année en famille, ainsi qu'une bonne année 2016 !

La Présidente – Anne Levillain

- *L' association « La Piou »*

La Piou organisera son **fest noz** annuel consacré aux danses du pays gallo le **Samedi 30 avril 2016 à 20h30** à la salle des fêtes.
Afin que le plus grand nombre puisse en profiter, nous proposerons quatre séances d'initiation à la danse à la salle des associations les dimanches : 10 janvier, 7 février, 13 mars et 3 avril de 15h30 à 17h30.
C'est bien entendu ouvert à tous, y compris aux débutants.
Renseignements au 06 16 44 11 92 ou par mail à la.piou@yahoo.fr

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année
Au plaisir de vous retrouver bientôt

L'équipe de « La Piou »

- *L'association du Patrimoine*

En prévision de la journée de la randonnée, nous avons aidé à la réhabilitation des chemins de randonnée.
Des randonnées pédestres, équestres ou de cyclos étaient organisées dans la plupart des communes et aussi notre patrimoine. Il faisait très beau, plus de 700 randonneurs se sont déplacés à cette occasion.

A Guitté, nous avons proposé le sentier longeant la Rance, du bourg au village vacances et retour par les menhirs, dénommé maintenant « sentier de la retenue de Rophemel ». Il est répertorié dans le topo guide des Côtes d'Armor.
Cette randonnée était plutôt destinée aux randonneurs de marche nordique et aussi aux amateurs de géo coaching (guidage GPS).
Des travaux d'élargissement et une nouvelle signalétique ayant été réalisés récemment, ce sentier a bien plu.
Le deuxième circuit proposé annoncé « circuit du patrimoine » plus facile et moins rapide a eu un grand succès, près de 120 personnes étaient au départ. Il permettait de découvrir la fontaine de la Noé Moy et le lavoir, les moulins et en empruntant le chemin du Clos Long, la Chapelle ST Mathurin ouverte à l'occasion.

Plus loin, c'était un aperçu du Manoir ayant été habité par la famille De Chateaubriand. Sur la route de la Corgnais, une croix de pierre, elle pourrait avoir été érigée là, après les épidémies de 1471 et 1742 qui firent 138 victimes sur la commune.
Sur le sentier longeant la Rance, les randonneurs ont découvert, la frayère de la Rance commentée par le Président des pêcheurs de la Haute Rance, puis les vestiges du moulin de la Roche et de la carrière d'ardoises des Hulins, puis terminé par une visite de notre église. Ce circuit a été très apprécié.
La randonnée équestre a attiré 24 cavaliers qui ont découvert un nouveau parcours de 27 kms préparé par Jackie Brunet, Président de l'ACECA.
Pour conclure la journée, la Présidente du Pays Touristique de Dinan s'est exprimée ainsi : « Il faut remercier tous les randonneurs qui ont fait remonter le plaisir qu'ils ont eu à découvrir un pays dont ils ignoraient la beauté «.
Après cette journée, nous nous rendons compte que notre commune n'est pas inintéressante pour les promeneurs et qu'il faut encore continuer d'améliorer tout ce qui apporte un plus à notre lieu de vie.

Bonne année à tous.

La Présidente

Petits rappels de la Mairie

1. Des casiers à courrier sont mis à la disposition des associations dont le Siège est à la Mairie. Merci de relever ce courrier régulièrement.
2. Nous vous rappelons que vous pouvez communiquer à (mairie.guitte@wanadoo.fr) toutes informations destinées à la diffusion publique afin que celles-ci paraissent sur le site Internet de notre commune, tout au long de l'année.

Les permanences

- *Votre Maire à la mairie*

Le lundi matin de 10 H à 12 H, le jeudi après-midi et le samedi matin sur rendez-vous.

- *La ligue des Droits de l'Homme*

La ligue des Droits de l'Homme, Section de Dinan, dont le but est d'aider toute personne victime de l'arbitraire, d'une injustice, d'une exclusion de tout ordre, vous informe de la tenue de permanences d'accueil ainsi que des réunions mensuelles publiques les :
1er mardi du mois de 16 H à 18 H à l'Espace Femmes caserne Beaumanoir rue du 10ème d'Artillerie à Dinan, et 3ème samedi du mois de 11 H à 12 H au Centre Social de Dinan.

- *CRAM*

Le 3ème mercredi du mois de 9 H à 12 H et 13 H 30 à 16 H, au Centre Social de Caulnes.

- *Assistante sociale*

Tous les mardis matins de 9 H 30 à 12 H au Centre de Solidarité Bernard Lemarié à Caulnes.

- *PMI Consultation infantile*

Le 3ème jeudi du mois de 13 H 30 à 16 H 30. Si possible, prendre rendez-vous auparavant au 09.96.85.81.60 auprès de Madame BERTRAND, puéricultrice au Centre de Solidarité Bernard Lemarié à Caulnes.

- *SNCF à Broons*

Lundi, mercredi, vendredi de 9 H à 12 H et 14 H à 17 H 30, place Du Guesclin.

- *Déchetterie à Caulnes (gratuit pour les particuliers)*

Lundi, jeudi, samedi de 8 H 30 à 12 H et 13 H 30 à 18 H.
En dehors de ces heures d'ouverture, possibilité de se rendre à la déchetterie du Loscouët Sur Meu les mardi, jeudi et samedi.

- *Vos conseillers départementaux Mme Isabelle GORE-CHAPELLE et Mr Mickaël CHEVALIER*

Permanence le 1er mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h à Broons salle des Associations ou sur RDV à la Mairie de Plumaugat au 02 96 83 12 31 ou à la Mairie de Merdrignac au 02 96 28 41 11.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi

- *Les moins de 26 ans : la Mission Locale*

À **Dinan**, du lundi au vendredi
5 Rue Gambetta-22100 DINAN
02.96.85.32.67

À **Caulnes**, permanence le 2ème et 4ème lundi du mois de 14 H à 16 H 30
Communauté de Communes du Pays de Caulnes
10 rue de la Ville Chérel–22350 CAULNES

- *Les plus de 26 ans : le guichet unique, le Pôle Emploi*

Les demandeurs d'emploi de la Région de Dinan doivent effectuer toutes leurs démarches concernant l'emploi en un seul lieu au Pôle Emploi.

Informations administratives

- *Inscription sur la liste électorale*

Les Personnes nouvellement arrivées sur la Commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale à partir de septembre et avant le **31 décembre 2015** délai de rigueur (se munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile).
S'agissant des jeunes qui ont eu **18 ans avant le 28 février 2016** ils sont normalement inscrits d'office d'après une liste communiquée par l'INSEE.
Toutefois, il est préférable de vérifier que l'inscription est bien enregistrée en mairie (surtout pour les personnes nouvellement domiciliées à Guitté).
Tout citoyen de l'Union Européenne résidant en France domicilié sur la Commune peut demander son inscription sur les listes complémentaires spécifiques différentes: parlement européen, élections municipales, délai de rigueur 31 décembre 2015.

- *Recensement militaire*

Le recensement est obligatoire, les **jeunes filles et garçons** doivent se faire recenser en mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant (se munir du livret de famille).
Une attestation de recensement leur sera remise, ce document leur sera réclamé lors de l'inscription aux examens : brevet des collèges, CAP, baccalauréat, permis de conduire...). Sans cette attestation l'inscription aux examens sera refusée.

- *Délivrance documents d'identité*

1. Carte Nationale d'Identité

La présence du demandeur est requise à la fois au moment du dépôt d'une demande de carte nationale d'identité et lors de la remise de cette carte nationale d'identité.

Première demande de carte nationale d'identité plastifiée : documents nécessaires (l'un ou l'autre)

- Un passeport électronique ou biométrique (original + copie) ;
- Une carte nationale d'identité ou un passeport non sécurisés, valide ou périmé depuis moins de 2 ans (original + copie) ;
- Un justificatif de l'état civil :
- Un justificatif de la nationalité française. Si vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né en France, l'extrait d'acte de naissance avec filiation suffit à prouver votre nationalité française (sinon vous reporter à la rubrique « Justification de la nationalité française ») ;

ET

- Formulaire de demande complété et signé (CERFA) : rempli sur place ;
- 2 photographies d'identité ;
- Un justificatif de domicile ou de résidence (exemples : acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition, facture d'énergie ou de télécommunication, attestation d'hébergement pour les jeunes majeurs, etc.) ;
- Restitution de l'ancienne carte nationale d'identité non sécurisée (cartonnée) – si vous en déteniez une et que vous ne pouvez pas la restituer au moment de la remise de la carte nationale d'identité sécurisée, un timbre fiscal de 25 € sera demandé (art. 1628 bis du Code Général des Impôts) ;
- Si votre situation a changé (mariage, veuvage, changement de nom, etc.), les documents officiels en attestant.
- **Renouvellement d'une carte nationale d'identité : documents nécessaires**

La carte nationale d'identité à renouveler est valide ou périmée depuis moins de 2 ans (l'un ou l'autre des documents).

- Carte nationale d'identité à renouveler (à restituer au moment de la remise du nouveau titre) ;
- Passeport biométrique ou électronique valide ;
- Déclaration de perte ou de vol du précédent titre.

NB : toute fausse déclaration est passible de poursuites pénales (art. 441-6 et 441-7 du Code Pénal)

ET

- Formulaire de demande complété et signé (CERFA) : rempli sur place ;
- 2 photographies d'identité ;

- Un justificatif de domicile ou de résidence (exemples : acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition, facture d'énergie ou de télécommunication, attestation d'hébergement pour les jeunes majeurs, etc.)
- Restitution de l'ancienne carte nationale d'identité – si vous ne pouvez pas la restituer au moment de la remise de la nouvelle carte nationale d'identité (par exemple en cas de perte ou vol), un timbre fiscal de 25 € sera demandé (art. 1628 bis du Code Général des Impôts) + la déclaration de perte ou de vol du précédent titre ;
- Si votre situation a changé (mariage, veuvage, changement de nom, …), les documents officiels en attestant.

Pour les mineurs, la demande de carte nationale d'identité doit être présentée, en présence du mineur, par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur ou autre personne exerçant l'autorité parentale) qui doit remplir et signer l'autorisation insérée dans le formulaire de demande et produire un document justifiant de sa qualité.
Délai d'obtention : se renseigner auprès de la mairie – ATTENTION : les délais peuvent être longs…

2. Passeport

Se renseigner auprès de la **mairie de Broons.**
Délai d'obtention : se renseigner auprès de la mairie – ATTENTION : les délais peuvent être longs…
02.96.83.98.70 - ccecaulnes@wanadoo.fr – www.cce-caulnes.fr

Les actualités du SMICTOM : calendrier 2016

- *Collecte des bacs jaunes en 2016 pour le secteur bleu : Caulnes, Guitté, La Chapelle Blanche*

Mardi 12 janvier 2016	Mardi 19 avril 2016	Mardi 26 juillet 2016	Mercredi 2 novembre 2016
Mardi 26 janvier 2016	Mardi 3 mai 2016	Mardi 9 aout 2016	Mardi 15 novembre 2016
Mardi 9 février 2016	Mercredi 18 mai 2016	Mardi 23 aout 2016	Mardi 29 novembre 2016
Mardi 23 février 2016	Mardi 31 mai 2016	Mardi 6 septembre 2016	Mardi 13 décembre 2016
Mardi 8 mars 2016	Mardi 14 juin 2016	Mardi 20 septembre 2016	Mardi 27 décembre 2016
Mardi 22 mars 2016	Mardi 28 juin 2016	Mardi 4 octobre 2016	
Mardi 5 avril 2016	Mardi 12 juillet 2016	Mardi 18 octobre 2016	

Le mot de la fin

- *Journée de la randonnée*

Le 11 octobre dernier, notre commune a accueilli la douzième édition de la journée de la randonnée du Pays de Dinan. Le centre bourg s'est retrouvé au cœur de cette manifestation en étant le point de départ et d'arrivée de la plupart des circuits, ainsi que le point de restauration.

Douze circuits étaient proposés aux randonneurs : des circuits pédestres allant de 5 kms à 15 kms, des circuits patrimoine, des parcours VTT, VTC et une randonnée équestre ont sillonnés à travers les communes voisines.

Dans la salle des fêtes, plus de 700 randonneurs se sont inscrits au départ, 250 repas ont été servis le midi. Il faut noter la parfaite organisation de la restauration grâce à l'action commune de différentes associations qui ont relevé le défi et ont su s'adapter à l'explosion du nombre des repas dans les dernières heures. Cette bonne entente mérite d'être soulignée car chacun a ses méthodes de travail qu'ils ont su accorder pour un parfait résultat.

Cette édition de la journée de la randonnée est une des plus réussie depuis le début, les températures estivales et le soleil radieux y ont contribué. Un pot a clôturé cette magnifique journée.

- *Redécouverte de notre commune*

La journée de la randonnée a permis à beaucoup de randonneurs de découvrir notre commune, son patrimoine, la vallée de la Rance et des chemins peu fréquentés. Elle a permis à certains d'entre nous de découvrir ou redécouvrir des lieux oubliés.

Pour vous, nous avons recensé les principaux sites du patrimoine de notre commune que vous pouvez apprécier lors de vos balades :

Eglise Saint Servan

Edifice médiéval du XVè, XVIIè et XIX è siècles

Lavoir de la Noë Moy

Chapelle Saint Mathurin

1744

Manoir des Touches

Propriété privée

Berceau de la Famille de Chateaubriand

XVIIè et XVIII è siècles

Menhir de la Pierre Longue

Néolithique – Granit

Voie Romaine

Château de Beaumont

Propriété privée

Berceau de la famille de Guitté

XVè-XVI et XIXè siècles

La Suais

Moulin de Saint Just

Visible en période d'étiage

Ancien presbytère
Propriété privée
1761

Château de Couëlan
Propriété privée
XVI è et XVIIIè siècles

Château de la Perchais
Propriété privée
Pierre enduite 1725

Manoir de la Ville Fairier
Propriété privée
1607

Etang de la Noë Moy

Bonne année 2016

Bonne année 2016

Bonne année 2016